



*** IMPORTANT : CETTE INFORMATION S'ADRESSE AUX CANDIDATS AU PROGRAMME DE LUNETTERIE QUI S'INSCRIVENT EN DEUXIÈME ANNÉE (SEMESTRES 3 ET 4) DU PROGRAMME DE LUNETTERIE À L'AUTOMNE 2023 OU À L'HIVER 2024 ***

Programme de sciences optiques du NAIT / AOC

Diplôme en lunetterie

Le programme de sciences optiques, Diplôme en lunetterie, a été conçu par le NAIT (Northern Alberta Institute of Technology) et est administré par l'Association des opticiens du Canada (AOC). **Ce programme est offert en français et en anglais.**

Les programmes de sciences optiques donneront à ceux qui travaillent déjà dans l'industrie les compétences nécessaires pour devenir opticien. Le diplôme en lunetterie est un programme indépendant composé de quatre (4) semestres. Chaque semestre est d'une durée approximative de 3 mois. Bien entendu, cette période peut être allongée si l'étudiant rencontre des problèmes à réussir certains cours.

En parallèle des cours théoriques, quatre (4) stages pratiques de 500 heures chacun doivent être accomplis. Ce programme a été spécialement conçu pour les personnes qui désirent devenir opticien tout en continuant à travailler. Par conséquent, les candidats doivent déjà travailler dans l'industrie de l'optique. Il est suggéré que les étudiants puissent travailler un minimum de 38 heures par semaine afin de compléter les heures requises pour la réussite des stages pratiques.

Le programme de sciences optiques, pratique avancée en lentilles cornéenne est composé de deux (2) semestres indépendants du programme de sciences optiques, Diplôme en lunetterie.

Après vos études

Les diplômés du programme en lunetterie et de la pratique avancée en lentilles cornéennes travaillent en tant qu'opticiens dans des lunetteries, chez des manufacturiers de lentilles ophtalmiques, des pratiques spécialisées en basse vision, cliniques visuelles ou encore des cliniques spécialisées en lentilles cornéennes.

Accréditation et obtention du permis d'exercice

Les programmes de sciences optiques du NAIT sont accrédités par Agrément Canada <https://accreditation.ca/ca-fr/>.

Une fois ce programme achevé, les étudiants devront compléter le programme Pratique avancée en lentilles cornéennes (un programme de huit (8) mois également offert par le NAIT / AOC) et ensuite passer les examens nationaux NACOR en lunetterie et lentilles cornéennes. Pour plus de renseignements sur les examens NACOR, visitez le <http://www.nacor.ca>.

Les étudiants de l'Ontario doivent satisfaire à toutes les exigences d'inscription du *College of Opticians of Ontario* (COO). Pour de plus amples renseignements, visitez le www.coptont.org.

En bref

Qualification : Diplôme
Durée : 4 semestres (3 mois par semestre)

Session : Automne, Hiver
Lieu : Non applicable



Dates limites

Automne 2023 (début des cours : 28 août 2023)

Période d'admission : 15 mai au 1^{er} août 2023

Cours de Première année, premier semestre // Deuxième année, troisième semestre.

Hiver 2024 (début des cours : 3 janvier 2024)

Période d'admission : 15 octobre au 1^{er} décembre 2023

Cours de Première année, premier semestre // Première année, deuxième semestre // Deuxième année, quatrième semestre.

** Le semestre d'hiver démarre uniquement si le nombre d'inscriptions est suffisant.*

Printemps 2024 (début des cours : 1 mai 2024)

Période d'admission : 1^{er} au 20 avril 2024

Cours de Première année, deuxième semestre.

** Le semestre du printemps n'offre que des cours spécifiques et ne s'adresse qu'aux étudiants déjà inscrits.*

Conditions d'admission

Exigences académiques

- **Diplôme d'études secondaires délivré par une province, un territoire canadien ou un équivalent***

Il est recommandé que les candidats aient une solide formation en mathématique, avec des connaissances en géométrie et trigonométrie.

Dans le cadre du processus d'inscription, les candidats à la première année du Diplôme en lunetterie sont invités à fournir à l'AOC un relevé de notes officiel de leur diplôme d'études secondaires. Les relevés de notes officiels sont des documents portant le sceau officiel, cachet et / ou signature de l'établissement ou l'organisme ayant délivré le diplôme.

Pour plus d'informations et commander votre relevé de notes officiel, veuillez visiter le site Internet suivant et cliquer sur le nom de la province qui vous a délivré votre diplôme : <http://alis.alberta.ca/ec/ep/pps/high-school-transcripts.html>.

Les candidats formés à l'extérieur du Canada doivent soumettre leur diplôme à une évaluation académique pour démontrer que leurs diplômes sont équivalents à un diplôme d'études secondaires du Canada. L'AOC et le NAIT acceptent les équivalences des organisations suivantes :

- **International Qualifications Assessment Service (IQAS)**
<http://work.alberta.ca/Immigration/international-qualifications-assessment-service.html>
- **World Evaluation Services Canada (WES)**
<http://www.wes.org/ca/fr/>
- **Education Credential Evaluators (ECE)**
<https://www.ece.org/ECE/Applicants-to-Canadian-Institutions/Further-Education-in-Canada>

Exigences non académiques

- **Travailler dans l'industrie de l'optique et pouvoir être supervisé par un opticien ou un optométriste qualifié**

Les candidats doivent déjà travailler dans l'industrie de l'optique. Les stages pratiques s'effectuent sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste qualifié.



Les maîtres de stage doivent respecter les règlements et les lignes directrices de leur ordre de réglementation lors de la supervision d'un étudiant.

VEUILLEZ NOTER : Pour les maîtres de stage qui sont des opticiens licenciés en Ontario, College of Opticians of Ontario – COO, exige qu'un opticien ait été licencié et ait pratiqué au moins 3 ans au cours des 5 dernières années pour superviser un étudiant.

Frais de scolarité par semestre

Les frais indiqués ci-dessous s'appliquent pour l'inscription à tous les cours d'un semestre donné :

Lunetterie - deuxième année

Premier semestre : **2 109,00 \$** (frais de scolarité 1989,00 \$ + frais accessoires 120,00 \$)

Deuxième semestre : **1 956,00 \$** (frais de scolarité 1 836,00 \$ + frais accessoires 120,00 \$)

Pour les semestres d'automne 2023, d'hiver et du printemps 2024, les cours en lunetterie sont facturés au coût de 102,00 \$ par crédit. Si vous ne vous inscrivez pas à un semestre complet, vos frais de scolarité seront calculés en fonction du nombre de crédits par cours (pour de plus amples renseignements, veuillez contacter l'AOC).

Les frais de scolarité n'incluent pas les frais d'inscription, les manuels scolaires, les frais d'atelier et les fournitures recommandées ou obligatoires.

* Les candidats n'ayant pas la citoyenneté canadienne ou un statut de résident permanent, sont considérés comme étant des étudiants internationaux.

Livres et fournitures (estimation)

1^{er} semestre : 500 \$

3^e semestre : 200 \$

2^e semestre : 300 \$

4^e semestre : 200 \$

Voir la section « Manuels scolaires » pour la liste complète des livres à se procurer.

Comment vous inscrire

Les candidats doivent s'inscrire directement auprès de l'Association des opticiens du Canada (AOC). Veuillez vous référer au document « processus d'inscription » pour connaître les étapes à suivre afin de déposer votre demande d'admission.

FRAIS D'INSCRIPTION: Pour soumettre une demande d'admission aux programmes de sciences optiques, les candidats doivent payer les frais d'inscription de 50 \$ + TPS (**non-remboursable**). Ces frais s'appliquent uniquement aux candidats de première année et ils sont payables lors du dépôt de la demande d'admission.

Remarque : Puisque les programmes d'apprentissage à distance ne requièrent aucune présence au Canada, les candidats étrangers qui souhaitent suivre ce programme ne sont pas admissibles à un permis d'études. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la page web d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Demande de reconnaissance de crédit

Vous pouvez demander une reconnaissance de crédit une fois que vous avez été accepté dans le programme. Vous pouvez soit transférer des crédits (pour des études post-secondaires complétées), soit faire reconnaître vos diplômes (pour les certificats ou diplômes complétés) ou demander une PLAR (évaluation et reconnaissance des acquis). **Vous devez avoir terminé le(s) cours ou le(s) programme(s) il y a maximum deux (2) ans et obtenu une note minimale de C.**

Des exigences supplémentaires peuvent s'appliquer.



À propos du programme

Le métier d'opticien est une profession en pleine croissance qui permet de conseiller les clients sur les différents produits disponibles sur le marché et d'ajuster leurs lunettes. La préparation et le montage de lentilles correctrices sont d'une importance vitale pour la santé oculaire des clients, c'est pourquoi les personnes voulant travailler dans le domaine ont besoin d'une formation complète et rigoureuse. Une partie du travail est axée sur la vente au détail, il est donc important que les candidats aient des compétences en communication et un horaire flexible.

Le diplôme en lunetterie est un programme indépendant composé de quatre (4) semestres. Dépendamment de la date d'inscription de l'étudiant, la durée de ce programme peut varier entre seize (16) et vingt (20) mois*. En parallèle des cours théoriques, quatre (4) stages pratiques de 500 heures chacun doivent être accomplis. Ce programme a été spécialement conçu pour les personnes qui désirent devenir opticien tout en continuant à travailler.

Tout est une question d'œil: les conditions, l'anatomie et la physiologie. La première année mettra l'accent sur l'ajustement des montures, les mathématiques, l'utilisation d'instruments et d'outils, la communication, les lentilles simple vision, ainsi que l'analyse et l'interprétation des lentilles et des ordonnances. La deuxième année présentera aux étudiants la santé des oculaire, les types de lentilles disponibles, l'analyse et l'interprétation des prescriptions, les chirurgies alternatives, l'éthique et les normes de pratique ainsi que la gestion d'entreprise adapté aux opticiens.

Les étudiants, voulant exercer en Ontario, doivent, entre autres, compléter le programme Diplôme en lunetterie ET le programme Pratique avancée en lentilles cornéennes pour pouvoir être éligibles au permis d'exercice de leur organisme de réglementation provincial. Par conséquent, un étudiant de l'Ontario doit compléter un total de vingt-quatre (24) mois d'études ; seize (16) mois pour le Diplôme en lunetterie et huit (8) mois pour la Pratique avancée en lentilles cornéennes.

Enseignement à distance

Ce programme est principalement enseigné en ligne avec l'utilisation d'un logiciel d'apprentissage appelé Moodle. Ce programme est régi par des manuels scolaires et assisté par un instructeur en ligne. Les étudiants doivent participer à des discussions en ligne, peuvent visualiser et imprimer du complément d'information, et tester leurs connaissances grâce à des exercices pratiques et des évaluations. Les étudiants sont également tenus de passer un examen théorique et des travaux pratiques à la fin de chaque semestre. Les examens théoriques seront disponibles en ligne à la date déterminé pour tous les étudiants NAIT/AOC. Les travaux pratiques ne sont pas disponibles en ligne et doivent être effectués en personne. Le temps moyen d'étude pour passer chaque cours est d'environ 12 heures par semaine; Cette période n'inclut pas le stage clinique. Cependant, le temps requis pour maîtriser le contenu varie selon les individus.

Exigences en matière de technologie

Une connexion internet fiable et à haut débit est nécessaire pour se connecter au contenu du cours en ligne. Pour utiliser Moodle, n'importe quel système opérationnel et navigateur web actuel et supporté fonctionnera, mais Mozilla et Chrome sont préférés.

Si vous utilisez un iPad ou une tablette au lieu d'un ordinateur portable ou de bureau, sachez que les appareils plus anciens et non supportés pourraient être incompatibles avec le programme. Une webcam frontale, intégrée à l'appareil ou connectée à un dispositif externe, peut être nécessaire pour les tests et les examens.

Manuels scolaires

L'achat des manuels scolaires est la responsabilité de l'étudiant. Une liste est mise à la disposition du candidat, pour consulter cette liste veuillez cliquer sur le lien suivant : [LIVRES SCOLAIRES](#).



Examens

Les examens de fin de session sont effectués en ligne. Vous effectuerez un examen pour chaque cours théorique auquel vous êtes inscrit. Il y aura une date et une heure de début prévues pour les examens final du semestre. Les examens finaux de semestre se dérouleront au début du mois de décembre pour l'admission d'automne, au début du mois d'avril pour l'admission d'hiver et à la fin du mois de juillet pour l'admission de printemps. Les examens doivent être rédigés à la date et à l'heure prévue. Vous trouverez plus d'informations sur les examens finaux dans le guide de l'étudiant.

Stages cliniques

Sous la supervision directe de leur maître de stage, les étudiants acquièrent une expérience pratique en travaillant auprès de patients et en utilisant l'équipement requis. Ce programme, d'une durée de quatre semestres, demande aux étudiants d'effectuer un total de 2 000 heures pratiques (soit 1 000 heures en 1^{er} année et 1 000 heures en 2^e année).

Chaque semestre, les étudiants sont tenus d'effectuer 500 heures de pratique documentées et signées par le maître de stage et de compléter le guide d'accompagnement fourni. L'AOC et le NAIT permettent à un maître de stage d'avoir un maximum de deux (2) étudiants. L'AOC et le NAIT permettent à un étudiant d'avoir un maximum de deux (2) maîtres de stage. Les demandes supplémentaires doivent être approuvées par l'AOC.

Il est important que vos maîtres de stage comprennent le rôle qu'ils joueront dans la supervision de votre stage pratique avant d'accepter ce titre. Pour en savoir plus, consultez le document: [STAGE PRATIQUE ET RÔLE DU MAÎTRE DE STAGE](#)

Obtention du diplôme en lunetterie

Pour obtenir le diplôme en lunetterie du NAIT, les élèves doivent réussir avec succès :

- 12 cours théoriques en ligne avec une note minimum de passage de 63%.
- 4 stages pratiques de 500 heures chacun, sous la supervision directe d'un maître de stage qualifié et la complétion des guides d'accompagnement fournis. **Chaque semestre est d'une durée d'environ 3 mois, ce qui correspond à environ 38 heures de travail supervisé par semaine.**

Cours obligatoires

Voici la liste des cours obligatoires qui doivent être complétés avec succès pour réussir le programme.

Premier semestre

OPSC1112 Montures de lunettes – 4.5 crédits

Le choix approprié d'une monture est la base d'une orthèse visuelle bien ajustée. Les étudiants apprendront à différencier les parties d'une monture, évaluer ses mesures, l'ajuster, la réparer et la modifier.

OPSC1113 Mathématique et optique – 3.0 crédits

L'optique se définit comme étant l'étude de la lumière et des effets des lentilles sur la lumière. Grâce à ces connaissances, vous serez en mesure d'expliquer à vos patients le fonctionnement des lentilles. Les mathématiques sont essentielles à l'étude de l'optique. Dans ce cours, vous apprendrez à résoudre des problèmes en utilisant des notions élémentaires de mathématique, des formules et des équations. Vous pourrez expliquer les



prismes optiques et déterminer, grâce à différents calculs, le trajet lumineux et la puissance d'une lentille lorsqu'on modifie des facteurs tels que la position de la source lumineuse, la position de la lentille et l'angle pantoscopique.

OPSC1211 Instruments et mesures – 3.0 crédits

L'étudiant doit être capable d'utiliser divers instruments et outils pour s'assurer que les lentilles sont adaptées aux besoins visuels d'un patient. Les étudiants apprendront à mesurer et interpréter la distance pupillaire des patients, la position du point de référence majeur d'une lentille et la hauteur des foyers multifocaux.

OPSC1191 Stage pratique I : lunetterie – 9.0 crédits

Les étudiants appliqueront leurs connaissances théoriques apprises en ligne dans un environnement pratique. Sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste, les étudiants développeront de l'expérience en matière de comportement professionnel, soins aux patients et d'utilisation des instruments. Ce cours exige que les étudiants comptabilisent 500 heures pratiques.

Deuxième semestre

OPSC1212 Prescriptions et les types de lentilles à simple foyer ou unifocales – 3.0 crédits

Les étudiants étudieront les différents types de lentilles ophtalmiques unifocales disponibles sur le marché et le rôle joué par chaque lentille pour satisfaire les besoins visuels des patients.

OPSC1213 Analyses et interprétations des prescriptions et des lentilles – 3.0 crédits

En tant qu'opticien, vous aurez à analyser des lunettes dispensées par vous-même ou d'autres professionnels. Vous aurez donc à déterminer la puissance des lentilles dans chaque méridien, calculer l'effet prismatique qui n'a pas été correctement centré et comparer n'importe quelles paires de lunettes aux normes de l'industrie.

OPSC1111 Communication – 3.0 crédits

Les étudiants apprendront à communiquer efficacement avec les patients et autres professionnels de la santé.

OPSC1292 Stage pratique II : lunetterie – 9.0 crédits

Les étudiants appliqueront leurs connaissances théoriques apprises en ligne dans un environnement pratique. Sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste, les étudiants développeront de l'expérience en matière de comportement professionnel, soins aux patients et d'utilisation des instruments. Ce cours exige que les étudiants comptabilisent 500 heures pratiques.

Troisième semestre

OPSC2111 Santé de l'œil - 4.5 crédits

Les étudiants apprendront à reconnaître et définir différents aspects anatomiques et physiologiques de l'œil. Ce cours leur permettra également d'étudier les pathologies oculaires, maladies systémiques et les effets des médicaments sur les personnes portant des lunettes.

OPSC2112 Prescriptions et les types de lentilles multifocales – 3.0 crédits

Les étudiants étudieront les différents types de lentilles ophtalmiques multifocales disponibles sur le marché et le rôle joué par chaque lentille pour satisfaire les besoins visuels des patients.

OPSC2113 Analyses et interprétations des prescriptions et des lentilles multifocales – 3.0 crédits

En tant qu'opticien, vous aurez à analyser des lunettes dispensées par vous-même ou d'autres professionnels. Vous interpréterez, évalueriez et résoudrez les problèmes liés aux ordonnances impliquant des lentilles multifocales. La compréhension du processus de finition des lentilles ophtalmiques aidera les étudiants à effectuer ces tâches.



OPSC2193 Stage pratique III : lunetterie – 9.0 crédits

Les étudiants appliqueront leurs connaissances théoriques apprises en ligne dans un environnement pratique. Sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste, les étudiants développeront de l'expérience en matière de comportement professionnel, soins aux patients et d'utilisation des instruments.

Ce cours exige que les étudiants comptabilisent 500 heures pratiques.

Quatrième semestre

OPSC2211 Analyse du profil et des besoins de vos clients – 3.0 crédits

Les étudiants apprendront à répertorier correctement les données et antécédents des patients. Ils seront également capables d'expliquer ce qu'un dépistage des troubles de la vue est, et les résultats d'une réfraction.

OPSC2212 Éthique et normes de pratique – 3.0 crédits

Les étudiants apprendront à appliquer le code de déontologie, les normes de pratique et à mettre en œuvre des procédures de santé et sécurité au travail pour assurer des normes élevées en matière de pratique professionnelle.

OPSC2213 Gestion d'entreprise adaptée aux opticiens – 3.0 crédits

Les étudiants étudieront des concepts généraux, de gestion d'entreprise, de structure, d'organisation et de comptabilité, adaptés au fonctionnement journalier d'un magasin d'optique.

OPSC2294 Stage pratique IV : lunetterie – 9.0 crédits

Les étudiants appliqueront leurs connaissances théoriques apprises en ligne dans un environnement pratique. Sous la supervision directe d'un opticien ou d'un optométriste, les étudiants développeront de l'expérience en matière de comportement professionnel, soins aux patients et d'utilisation des instruments.

Ce cours exige que les étudiants comptabilisent 500 heures pratiques.